

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01638
Numéro SIREN : 453 900 128
Nom ou dénomination : A2BK

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010384

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/010384**
n° de gestion : **2004B01638**
n° SIREN : **453 900 128 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 14/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A2BK - Société par actions simplifiée
route de Lavaur Zone d'activité Marignac 31850 Montrabe -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2149131

①

BILAN - ACTIF

10386

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS A2BK		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Route de Lavour		31850 MONTREBE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 45390012800027			
		Exercice N clos le 13 11 22 01 17	
		N-1 13 11 22 01 16	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobilsations :	
Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme à l'original.

Désignation de l'entreprise : SAS A2BK

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50....000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	134 682	108 161
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	99 427	91 521
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	289 109	254 682
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	30 000	30 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	30 000	30 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38 422	36 763
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 754	1 137
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	81 003	85 836
	Dettes fiscales et sociales	DY	237 333	228 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 318	258
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	378 829	352 195
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	697 938	636 877
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	356 242	352 195
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A2BK				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 701 925	FH		FI	1 701 925	1 582 199
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 701 925	FK		FL	1 701 925	1 582 199	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	7 321	1 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	30 147	39 858		
	Autres produits (1) (11)				FQ	16	61		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 739 408	1 623 618
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	55 441	53 118	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	628 254	558 527	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 074	20 554	
	Salaires et traitements*					FY	722 998	690 075	
	Charges sociales (10)					FZ	168 733	160 611	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	28 922	28 212	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	1 703	2 493			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD						
	Autres charges (12)		GE	1 138	4 260				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 638 261	1 517 850
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	101 147	105 768
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	411	873	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	411	873	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(411)	(873)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	100 736	104 894	

Certifié conforme à l'original

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2BK

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 312	239
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 628	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 940	239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 315	899
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 292	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 607	899
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 333	(660)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 642	12 713
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 752 348	1 623 857
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 652 922	1 532 336
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	99 427	91 521
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	26 514	25 220
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 415	34 534
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf état annexe	4 607		12 940
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

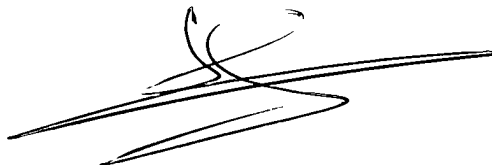
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 47 306 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Celui a été affecté à la formation du personnel et à la prospection de nouveaux marchés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

*Certifié conforme
à l'original*



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 769		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 160		5 938
Installations générales agencements aménagements divers	5 793		2 432
Matériel de transport	70 542		23 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 636		1 265
TOTAL	170 131		33 192
Prêts, autres immobilisations financières	9 860		150
TOTAL	9 860		150
TOTAL GENERAL	184 760		33 342

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 769	4 769
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 758	60 340	60 340
Installations générales agencements aménagements divers			8 225	8 225
Matériel de transport		777	93 321	93 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 901	26 901
TOTAL		14 535	188 787	188 787
Prêts, autres immobilisations financières			10 010	10 010
TOTAL			10 010	10 010
TOTAL GENERAL		14 535	203 566	203 566

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 769			4 769
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 435	8 673	13 242	38 866
Installations générales agencements aménagements divers	2 857	840		3 697
Matériel de transport	25 164	14 249		39 413
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 757	5 159		20 915
TOTAL	87 213	28 921	13 242	102 892
TOTAL GENERAL	91 982	28 921	13 242	107 661

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	8 673				
Instal. générales agenc. aménag. divers	840				
Matériel de transport	14 249				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 159				
TOTAL	28 921				
TOTAL GENERAL	28 921				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000				30 000
TOTAL	30 000				30 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 871	1 703	1 732		4 842
TOTAL	4 871	1 703	1 732		4 842
TOTAL GENERAL	34 871	1 703	1 732		34 842
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 703	1 732		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 010		10 010
Clients douteux ou litigieux	5 810	5 810	
Autres créances clients	383 904	383 904	
Personnel et comptes rattachés	272	272	
Impôts sur les bénéfices	50 832	50 832	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 335	11 335	
Débiteurs divers	3 149	3 149	
Charges constatées d'avance	2 078	2 078	
TOTAL	467 389	457 379	10 010

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	374	374		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	38 050	15 461	22 589	
Fournisseurs et comptes rattachés	81 003	81 003		
Personnel et comptes rattachés	95 822	95 822		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 839	70 839		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 984	68 984		
Autres impôts taxes et assimilés	1 688	1 688		
Groupe et associés	1 754	1 754		
Autres dettes	20 318	20 318		
TOTAL	378 831	356 242	22 589	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 990			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 704			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	374
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 241
Dettes fiscales et sociales	81 695
Autres dettes	7 054
Total	91 364

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FRS - FACT. NON PARVENUES	
- FNP EDF 11+12/2017	543
- FNP EXPERTISE CONSEIL	978
- FNP EXPERTISE CONSEIL	480
- FNP FEP 4T2017	569
INTERETS COURUS A PAYER	
- COM/CAUTIONS 2017	374
DETTES PROVIS.POUR C.PAYES	
- Provisions pour congés payés	35 657
- Provisions pour congés payés	12 513
ORG SOC - CHGES SOC S/C.PAYES	
- Provisions pour congés payés	10 933
- Provisions pour congés payés	4 435
ORG SOC - CHARGES A PAYER	
- CAP FPC 2018	8 469
- CAP TAX APPR 2018	4 731
- CAP EFFORT CONSTRUCTION	3 268
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CAP CVAE	1 688
FRS - AVOIRS A RECEVOIR	329
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	
- AAE BIC CONSTRUCTIONS	3 427
- AAE RICHARD	3 291
- AAE SNC ENGAGE	336
Total	91 364

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 078
Total	2 078

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA SUR CREDITS-BAILS	741		
- CCA INFO-PLUS	360		
- CCA QUALIPROPRE	977		
Total	2 078		

A2BK

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : Route de Lavaur - Zone d'activité Marignac - 31850 MONTRABE
RCS TOULOUSE 453 900 128

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 AVRIL 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 99 426.55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	99 426.55 euros
A titre de dividendes	65 000.00 euros
Soit 130 euros par action	
Le solde	34 426.55 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 169 108.81 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 65 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

40 000 euros, soit 80 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

40 000 euros, soit 80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

65 000 euros, soit 130 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 65 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 avril 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Joël BRAMOULLE

Certifié conforme

Le Président

